

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



mai 2014

Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

L'édito du Maire

Deux mois déjà que j'exerce ma nouvelle fonction, deux mois déjà bien remplis :

- Gestion des dossiers initiés par l'ancienne équipe et qu'il faut mener à bien.
- Préparation des budgets primitifs 2014 (fonctionnement, investissement, CCAS et forêts).
- Conseil Municipal du 28 avril où ces budgets ont été examinés et votés.
- Mise en route des commissions
- Rendez-vous avec les associations, les habitants, en réunions ou à la permanence en Mairie ou lors de mes déplacements à travers le village pour vous rencontrer et découvrir le moindre lieu qui m'était encore inconnu...

Tout ceci demande du temps et de la disponibilité. Je ne regrette donc pas ma décision de ne pas siéger à la CAGB. Ce choix en a surpris certains. Ceux qui me connaissent bien ne le sont pas car ils savent que je suis contre « le cumul » des mandats. Je le répète notre commune y sera bien représentée par les 2 délégués que vous avez élus : Annette Girardclos et Vincent Fiétier. Nous travaillons en équipe et ce sont les points de vue de cette équipe qu'ils porteront à la CAGB.

C'est également de cette manière que je compte administrer notre village. Les responsabilités ont été partagées, chacun agissant dans un secteur correspondant à ses compétences. Nous nous rencontrons souvent et je peux ainsi porter à la connaissance des élus toutes les informations dont je dispose.

Cela nous permet de faire le point et prendre les décisions qui nous semblent les plus judicieuses. Lors des échanges j'ai à cœur de maintenir notre cohésion et de m'assurer que nous avançons tous dans la même direction.

C'est donc en chef d'équipe que je tiens à assurer la mission que vous m'avez confiée.

C'est tout un programme, un beau programme que je m'efforce d'appliquer.

Bien à Vous

Le Maire

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

Ajout à la dernière gazette à la demande de Daniel ROLET : « L'équipe d'opposition, avant de voter les indemnités du maire et des adjoints, a vérifié auprès du 1^{er} adjoint aux finances que le montant global des indemnités soit inférieur au montant versé en 2013. »

Les prochaines convocations au conseil municipal seront adressées par courriel avec accusé de réception.

Constitution de la commission d'appel d'offres :

Titulaires : Jean-Pierre BOUR, Nathalie LANTENOIS et Daniel ROLET.

Suppléants : Cédric ROBERT, Barbara KURTZMANN et Norbert ANGUENOT.

Constitution de la commission d'ouverture des plis :

Titulaires : Stéphane SAUCE, Jean-Pierre BOUR et Nathalie LANTENOIS.

Suppléants : Annette GIRARDCLOS, Cédric ROBERT et Daniel ROLET.

Constitution du comité consultatif bois et forêt :

Jean SANCEY-RICHARD informe que MM. Roger MANZONI, Bernard PLANCON, Gérard SAINT-HILLIER avec lesquels il a déjà travaillé lui ont donné leur accord pour ce comité. M. Jean-Marie ROBERT réserve sa réponse à l'automne.

Toute personne intéressée par ce comité consultatif et désirant en faire partie peut faire acte de candidature à la mairie.

Vote des taxes locales 2014 :

Les taux d'imposition restent inchangés : taxe d'habitation : 10,13 %

taxe foncière du bâti : 16,43 %

taxe foncière du non bâti : 26,25 %

Vote des budgets primitifs 2014 :

CCAS, exploitation forestière, service de l'assainissement : votés à l'unanimité.

Budget principal : voté avec 12 voix pour et 3 abstentions.

Ouverture d'une ligne de trésorerie :

Ouverture pouvant atteindre 250 000 € : 12 voix pour et 3 abstentions.

Bâtiment des associations / espace du Vaizot :

Avenant n° 3 du lot n° 10 menuiserie intérieure bois / VD Menuiserie : pose de la banderole.

Avenant n° 1 du lot n° 16 sol en résine / Floorcolor : pose d'une cornière autour du parquet.

Unanimité du conseil pour ne pas payer ces avenants.

Questions diverses :

Badminton : essai réalisé, les volants arrivent en-dessous des lumières, peu de sauts et de bonds. Le Président de la Dynamique doit trouver un filet et refaire un essai, le tapis est inutile.

Equipement : salle insuffisamment utilisée. Il manque de la vaisselle, une scène, un bar, ... Quelques soucis de portes et lumières. Cuisine trop éloignée de la grande salle : Daniel ROLET précise qu'elles sont disposées ainsi afin d'obtenir les subventions et un prêt à taux 0. Chariots de transport des chaises et des tables à couper en 2 pour faciliter le passage par les portes.

Maison BARBIER rue des Ecureuils : elle appartient à l'EPF (Etablissement Public Foncier). Faut-il la racheter pour construire des logements locatifs ? Il faut à nouveau sécuriser les lieux et prévoir une aire de retournement des camions poubelles. Le dossier est à traiter avec l'EPF.

Ordures ménagères : un courrier sera adressé aux propriétaires et locataires qui ont des poubelles qui débordent sur la voie publique.

Commerce - artisanat : M. Dimitri MORIN demande une participation pour la réalisation d'un panneau publicitaire au Musée des Maisons Comtoises. Proposition est faite pour la prise en charge par la commune de la pose dudit panneau.

A3 Concept, représentée par Mme Barbara KURTZMANN, organise une porte ouverte chez M. Pascal CACHOT le 28 juin prochain et demande une participation de la commune. Cette dernière ne peut aider financièrement les entreprises seulement les associations. Proposition est faite pour un encart dans la Gazette.

Fête de la Musique : les festivités commenceront à partir de 15h00 au Musée des Maisons Comtoises. Le maire propose aux habitants de Nancray qui jouent d'un instrument d'organiser quelque chose en complément de cette animation et de commencer en fin de matinée. Stéphane SAUCE propose de demander aux associations celle qui pourrait s'occuper d'une buvette.

Fête du 14 juillet : L'ABN (Association Bouliste de Nancray) organise depuis plusieurs années un concours familial de pétanque avec barbecue.

PLU : transmis à la Préfecture. Une réunion sera programmée avec le Cabinet TOPOS.

Nuisances sonores : Cédric ROBERT fait une remarque concernant les horaires. Les entreprises doivent-elles demander une dérogation ?

Sécurité : Sylvie CATTET informe d'un problème à la sortie des écoles concernant le stationnement des voitures vers le mur de la mairie. Les conducteurs ne voient pas les enfants qui passent derrière leurs voitures. De gros efforts sont à faire concernant la sécurité dans le village.

Prochain conseil municipal le vendredi 23 mai à 20h00.

Spéciale budget 2014

Les budgets 2014 de la commune de Nancray ont été votés le 28 avril 2014 par le conseil municipal.

Pour le budget principal :

L'année 2014 est une année de transition car il nous faut assurer la fin des dépenses de la réalisation de l'Espace du Vaizot, notamment arrêter les comptes des soldes définitifs des entreprises, et prendre en compte l'augmentation des intérêts et du capital des emprunts supplémentaires de 2013. Ainsi il nous faut commencer à rembourser l'emprunt relais TVA (400 000€) contracté en fin d'année, attendre le versement des subventions restant à percevoir et le remboursement de la partie de la TVA de l'année 2012.

Par ailleurs, conformément à nos engagements, nous avons maintenu les taux d'imposition des impôts locaux perçus par la commune à leur niveau de 2013, sachant qu'ils n'avaient pas augmenté en 2012 et 2013. Nous avons baissé les rémunérations des élus, Maire et adjoints, de 33% par rapport aux indemnités de l'ancienne équipe. Chaque dépense a été examinée et ramenée à un niveau le plus bas possible.

Malgré cet effort et malgré la contribution du budget Forêt au budget général que nous avons maintenue à 100 000 €, ce qui nous permet son équilibre, la situation du budget reste très tendue. En effet, les recettes, notamment les dotations de l'Etat, sont en baisse régulière. Des modifications dans les taxes allouées aux communes interviennent cette année: ainsi, la taxe sur l'électricité, qui sera perçue pour la dernière fois par la commune, baisse d'environ 20 000€ et sera égale à zéro l'an prochain ; de même, la dotation de péréquation baisse de 19%. La mise en place des nouveaux rythmes scolaires est également une source d'augmentation de nos dépenses qui ne sera sans doute que très mal compensée.

Notre budget se veut réaliste et sincère, notre marge de manœuvre pourra peut-être être améliorée si les intérêts des emprunts contractés précédemment voient les taux actuels maintenus. Ce budget ne comprend pas la liste des subventions qui seront attribuées aux associations, en-dehors de la subvention déjà votée pour la classe de mer. Le travail d'examen des demandes de subventions est en cours et celles-ci seront votées au prochain conseil municipal.

L'ensemble de l'équipe municipale sera très attentive à la réalisation du budget et aura comme objectif de se tenir à une rigueur financière de tous les instants.

BUDGET PRINCIPAL**BUDGET PRIMITIF 2014****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	250 730	013	Atténuation de charges	19 000
012	Charges de personnel	192 590	70	Produits des services	3 190
014	Atténuation de produits	4 670	73	Impôts et taxes	395 222
65	Autres charges de gestion courante	124 531	74	Dotations et participations	197 264
66	Charges financières	73 460	75	Autres produits de gestion courante	135 000
67	Charges exceptionnelles	500	042	Opérations d'ordre entre section	1 500
68	Dotations diverses	250	77	Produits exceptionnels	3 983
023	Virement à la section d'investissement	84 780	002	Excédent antérieur reporté	79 841
TOTAL		731 511	TOTAL		835 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
10	Dotations dons divers réserves	0	10	Dotations fonds divers réserves	245 131
16	Remboursement d'emprunts	316 361	1068	Excédent de fonctionnement	367 066
20	Immobilisations incorporelles	10 068	13	Subventions d'investissement	79 374
21	Immobilisations corporelles	18 631	16	Emprunts et dettes assimilées	59 502
23	Immobilisations en cours	238 657	021	Virement de la section de fonctionnement	84 780
040	Opérations d'ordre entre section	1 500	024	Produits de cession	7 230
041	Opérations patrimoniales	0	041	Opérations patrimoniales	0
001	Déficit antérieur reporté	257 866			
TOTAL		843 083	TOTAL		843 083

Total (recettes- dépenses) 103 489€ (hors vote des subventions à venir)

BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**BUDGET PRIMITIF 2014****SECTION D'EXPLOITATION**

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
65	Autres charges de gestion courante	16 310	70	Ventes produits, prestations services	51 210
66	Charges financières	2 850	002	excédents antérieurs reportés	33 767
023	Virement à la section d'investissement	1 430	042	Opérations d'ordre entre section	6 150
042	Opérations d'ordre entre section	14 680			
TOTAL		35 270	TOTAL		91 127

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	9 960	10	Dotations fonds divers réserves	1 413
001	Déficit antérieur reporté	1 413	021	Virement de la section de fonctionnement	1 430
040	Opérations d'ordre entre section	6 150	040	Opérations d'ordre entre section	14 680
TOTAL		17 523	TOTAL		17 523

BUDGET DE L'EXPLOITATION FORESTIERE**BUDGET PRIMITIF 2014****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	21 960	70	Produit des services	154 645
65	Autres charges de gestion courante	100 030	002	Excédent antérieur reporté	1 675
66	Charges financières	700			
023	Virement à la section d'investissement	33 481			
TOTAL		156 171	TOTAL		156 320

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
16	Remboursement d'emprunts	2 360	10	Dotations fonds divers réserves	26 476
21	Immobilisations corporelles	32 890	021	Virement de la section de fonctionnement	33 481
001	Déficit antérieur reporté	24 707			
TOTAL		59 957	TOTAL		59 957

BUDGET DU C.C.A.S.**BUDGET PRIMITIF 2014****SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé	Montant	Imputation	Libellé	Montant
012	Charges du personnel	110	70	Versement budget principal	1 000
67	Charges exceptionnelles	1 000	002	Excédent antérieur reporté	256
TOTAL		1 110	TOTAL		1 256



La vie associative



➤ VLN

Le Club VLN est né en 2010 sous l'impulsion d'un groupe de passionnés de vtt désirant partager leur loisir et découvrir dans la convivialité les plus beaux sentiers du Doubs et de la Franche Comté.

Chaque dimanche matin, nous nous retrouvons, à la Place de la Mairie de Nancray à 9 H, pour rouler et chercher également, de nouveaux parcours dans les bois, pour la randonnée « La Sapinette » qui a lieu chaque année fin septembre ; afin que petits et grands passent un moment agréable.

Nous effectuons aussi plusieurs randonnées dans la région.

Le club parraine des manifestations avec la Fédération Française Handisport - discipline : cyclisme, comme en 2013, le championnat de France handisport.

Si vous êtes, comme nous, passionnés, nous vous invitons à nous rejoindre le dimanche matin : prendre contact auprès de Dimitri Morin Tél : 06.07.26.18.04

*Nous vous attendons afin de vivre ensemble des moments agréables, dans la bonne humeur et dans la **pratique de ce sport.***

➤ TLN

Le Tennis Loisirs Nancray (TLN) et ses champions....

Lors des championnats régionaux individuels jeunes, ce mois d'avril, Romain Jay (16 ans), classé 15/1, a fait un parcours



sans faute en battant successivement son « compatriote » Florent Grosjean (15/1), Julien DANVIN (15, ASM BELFORT) en 1/8 de finale, Pierre WILMES (15, ASM BELFORT) en ¼ de finale et Mathieu BOLARD (5/6, MORTEAU) en ½ finale pour atteindre la finale face à un autre belfortain, Théo BRETEY, classé 15. Romain ira donc jouer à Roland-Garros cet été pour les championnats de France !

Un tel parcours n'est pas le fruit du hasard : Romain, au club depuis 2004, a su tracer tranquillement son chemin. Il obtient son 1er titre à 8 ans en 2006, puis réitère la performance en 2009 et en 2010. Repéré par la ligue, il fait partie du Pôle Espoir pendant 3 ans, de 2010 à 2012 ; il a actuellement sa place dans l'équipe 1 et est entraîné par Leslie Demiliani (ancien 43° joueur français).

(Ci-dessus, Romain Jay victorieux aux championnats régionaux).

Rappelons qu'un autre jeune champion du TLN, Robin Poujoulat (18 ans, classé 15) est allé fouler la terre de Roland-Garros en 2013, finaliste de sa catégorie : après une perf' à 5/6 contre SROCZYNSKI (ES NANTERRE) au premier tour, et une autre à 15 au second tour contre MOINET (POINT A PITRE), Robin rencontrait en huitième de finale DONVAL (15, VITRE). Mais fatigué par les 3 sets joués le matin, Robin s'était incliné sur le score de 6/3 3/6 6/1.

Pour tous les jeunes qui veulent venir se mesurer à d'autres joueurs et qui ont une licence, nous rappelons qu'un tournoi spécial « jeunes » est organisé par le club du 9 au 21 Juin (inscription en ligne sur le site du club).

Les moins jeunes ne sont pas en reste puisque Elisabeth Hanriot (15/2) et Roger Guillaume (30) vont disputer la finale dans leurs catégories respectives (+45 ans et +65 ans) le 14 Juin 2014 : souhaitons-leur bonne chance !

Enfin pour tous ceux et celles qui ont envie passer de bons moments sur les courts de tennis durant la belle saison, sachez qu'il est possible de prendre simplement une carte d'été (contact : Louis cachot, 03 81 55 29 15).

Le TLNancray (www.tennis-loisirs-nancray.fr)

Bibliothèque de Nancray



*C'est avec plaisir que les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli de **nouveaux adhérents**, souvent parents de jeunes enfants; ils peuvent y trouver un grand choix d'albums et romans pour les jeunes.*

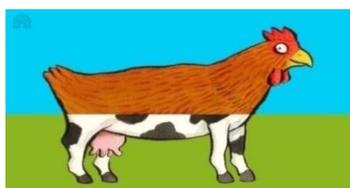
*Les **rayons bandes dessinées** sont désormais plus attrayants, les anciennes BD ayant été remplacées par de nombreuses **nouvelles séries**.*

La soirée litTHEraire du 20 mars a été un agréable moment de convivialité et d'échange et a permis de mieux cibler les goûts et envies des lecteurs.

Suivant les différentes propositions, des achats ont été faits; vous trouverez donc de nombreux romans récents dans des genres différents.

➤ **ACCA**

L'Association Communale de Chasse Agréée est composée de 35 membres qui se partagent un territoire chassable de 1365 ha dont 769 ha de bois et 596 ha de plaine, elle a pour but dans le cadre du code de l'environnement, d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique, l'éducation cynégétique de ses membres, la régulation des animaux nuisibles, le respect des plans de chasse et du plan de gestion sanglier en accord avec le schéma départemental de gestion cynégétique. Des règles très strictes encadrent la pratique de la chasse, la chasse est interdite le vendredi sur l'ensemble du département du Doubs, la chasse est interdite à moins de 150 mètres des habitations, le port par le chasseur d'un gilet orange fluo est obligatoire pour la pratique de la chasse. L'ensemble des chasseurs a l'obligation de suivre une formation à la sécurité dispensée par le Fédération Départementale du Doubs. Les chasseurs assurent chaque année le fauchage et l'entretien de plus de 40 kilomètres de lignes forestières de la commune. L'AG 2013 a voté l'implantation d'une culture à gibiers en forêt sur le massif de la côte dans le but de fixer au maximum les sangliers en forêt afin de préserver les cultures agricoles et les prairies. L'ACCA organise chaque année le dernier samedi du mois de mars avec la participation des associations du village et les élus de la commune une opération nature propre afin de nettoyer la forêt des objets indésirables pour le plus grand plaisir de l'ensemble des utilisateurs de la nature.



Pêle-mêle

➤ **FLEURISSEMENT DU VILLAGE**

"La beauté sauvera le monde" Dostoïevski

Un peu de temps à donner, habitants de Nancray, devenez créateurs de beauté!

Investissez- vous dans l'embellissement du village!

Si le cœur vous en dit, vous pouvez quartier ou rue fleurir

En collaboration avec les employés municipaux.

Seul impératif, vous inscrire en mairie avant le 21 mai pour être assuré.

➤ **ERRATUM** dans la précédente Gazette, Mme Barbara KURTZMANN était annoncée suppléante au syndicat du GOUR et ceci n'est pas le cas, nous sommes désolé pour l'erreur commise.

➤ **ÉLECTION** Monsieur Daniel Rolet est élu à sa présidence par le syndicat d'études et d'Aménagement du Canton de Besançon sud Plateau

➤ **TONDEUSES ET AUTRES...**

A l'heure où les jardins et pelouses requièrent de plus en plus d'entretien, il est utile de rappeler aux habitants (propriétaires ou locataires) que les travaux de bricolage et de jardinage à l'aide d'appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés par arrêté préfectoral uniquement aux horaires suivants :

	Matin	après-midi
lundi au vendredi	8 h 30 à 12 h 00	14 h 00 à 19 h 30
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	15 h 00 à 19 h 30
dimanche et jours fériés	10 h 00 à 12 h 00	

Pour ce qui est des travaux bruyants de chantiers, ils peuvent se faire de 7h00 à 20h00 avec une coupure de 12h30 à 13h30, sauf les dimanches et jours fériés.

➤ **RAPPEL SUR LA VITESSE DANS LE VILLAGE**

Soyons **raisonnables**, soyons **responsables** et n'attendons pas **LE dramatique** accident pour le devenir.

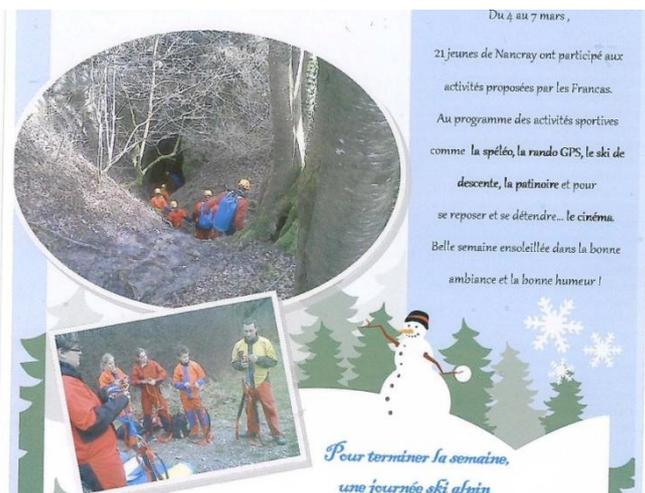
Le village comporte des zones à **50 km/h** et à **30km/h** pour le confort et la sécurité de tous, **respectons** ces limitations.

➤ **RAPPEL SUR LA SECURITÉ AUX ARRÊTS DE BUS**

Les phases de descente de bus (notamment scolaires) dans la Grande Rue créent des zones à risques. Le maire invite les usagers à être très attentifs et à utiliser les passages piétons lorsqu'ils traversent la chaussée. Il est souhaitable que les parents **relayent ce message à leurs enfants**.

➤ **FRANCAS**

Du 4 au 7 mars 21jeunes de Nancray ont participé aux activités proposées par les Francas.



Du 4 au 7 mars,

21 jeunes de Nancray ont participé aux activités proposées par les Francas.

Au programme des activités sportives comme la spéléo, la rando GPS, le ski de descente, la patinoire et pour se reposer et se détendre... le cinéma.

Belle semaine ensoleillée dans la bonne ambiance et la bonne humeur !

Pour terminer la semaine, une journée ski alpin

Au programme des activités sportives comme la **spéléo**, la **rando GPS**, le **ski de descente**, la **patinoire** et le **cinéma**. Belle semaine ensoleillée dans la bonne ambiance et la bonne humeur !

➤ LA GENDARMERIE SIGNALE

La gendarmerie a informé le Maire de Nancray pour qu'il prévienne les habitants de bien verrouiller leurs portes le soir et la nuit. Des vols ont eu lieu récemment dans les villages voisins, les habitants avaient oublié de fermer à clef portes d'entrée, de garage ou de loggia.

➤ INCIVILITÉ

Voici la scène déplorable découverte le mardi 13 mai à la sortie du village en direction de Bouclans.

Si vous êtes témoin de ce genre d'acte, merci d'avertir la mairie dans les meilleurs délais, afin que la situation puisse être gérée au mieux.



Les prochains rendez-vous

❖ Prochain conseil municipal le vendredi 23 mai à 20h00.

❖ **MARCHE/DECOUVERTE** des limites du Territoire Communal

Le soleil n'étant pas au rendez-vous ce 1^{er} mai, la marche a été ajournée et en accord avec les courageux qui s'étaient déplacés, reportée au :

Dimanche 1^{er} juin 2014

Elle se déroulera dans les mêmes conditions.

Il convient donc de reprendre l'invitation avec le plan joint dans la dernière Gazette.

Si vous avez égaré le document, il est disponible en version imprimable sur www.nancray.fr

❖ École de musique du Plateau

L'école de musique du Plateau organise une audition musicale des élèves prenant des cours à Nancray, le **12 juin** dans la salle René Tatu de **19H30 à 21H30** environ.

Cette soirée est organisée en lieu et place des cours hebdomadaires de guitare et sera ouverte au public, dans la limite des places disponibles et autorisées par la réglementation.

❖ Bibliothèque de Nancray

A VOS AGENDAS :



Vous êtes invités à venir partager vos coups de cœur à une nouvelle soirée lit**THE**raire **mercredi 18 juin à 20h**, à la bibliothèque.

Une lecture de contes pour les enfants est prévue **le mercredi 4 juin à 16h15**

❖ Fête de la musique

Nous invitons tous ceux qui jouent d'un instrument ou font partie d'un groupe et ont envie de se produire à s'inscrire en Mairie.

♪ Fête de la musique: #

♪ □ Faites de la musique!!!!



Vous avez une voix, un instrument, envie de pousser la chansonnette, de partager votre passion, simple amateur, amatrice, ou musicien(ne) expérimenté(e) :

**LE 21
Juin**

Vous êtes les bienvenus à la salle René Tatu ou dans ses alentours à partir de 10H30 jusqu'à 13H ! Une buvette vous attendra ...

Vous trouverez un bulletin d'inscription à remplir avant le 7 Juin, en Mairie, à la bibliothèque le samedi 31 Mai de 10H à 13H, ou encore sur le site www.nancray.fr A télécharger dans « les actualités»

❖ Gala de danse

Cette année le gala de danse de Nancray aura lieu le week-end du **28 et 29 juin** à la salle du **Vaizot**

❖ Don du sang

Les prochains dons du sang auront lieu à Saône de **16h à 19h30** à l'Espace Des Marais les **lundis 19 mai, 11 septembre et 3 novembre**.